

PLANNING & PARTICIPATION

WUTAOSCHOOL

Internationale et Artistes-Paris

SAISON 2017- 2018

DATES & HORAIRES

Dates : du lundi 30 octobre 2017 au vendredi 24 novembre 2017
+ possibilité de participer au stage cycle 2 des 25 et 26 novembre

Horaires des sessions : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
- de 9h30 à 12h30 : enseignement en présence d'un formateur
- de 15h à 17h : mise à disposition d'une salle pour une pratique d'intégration

CONTENU

La formation porte sur les 4 principes et les 6 premiers mouvements de Wutao en vue d'une certification spécifique, réservée à cette session.
Seront enseignés en plus, une approche du Wutao Assis, du Wutao & Souffle et du Wutao Sol.

PARTICIPATION

*1850 € -100 € jusqu'au 1er juillet 2017 (soit 1750 euros) + 35 € de frais d'inscription
*1500 € -100 € jusqu'au 1er juillet 2017 (soit 1400 euros) pour les stagiaires ayant déjà suivi une session précédente + 35 € de frais d'inscription

Un premier chèque de 310 € sera encaissé à l'inscription ainsi que les 35 €. Le règlement peut, ensuite, s'effectuer en plusieurs chèques.

LIEU DES STAGES

Centre Tao Paris / STUDIO WUTAO
144 Bd de la Villette 75019 Paris.
Métro: Colonel Fabien / Jaurès

Vous voulez vous inscrire

Contactez Marie-Aliette DELANEAU / tél. : 06 63 20 00 29 / mail : marie@wutao.fr

WUTAOSCHOOL Internationale et Artistes

Nom : Prénom :
Né(e) le : à
Adresse :
.....
Ville : Code Postal :
email :
tél. : Mob :

Je M'INSCRIS à la WutaoSchool Internationale et Artistes 2017, à PARIS, en joignant :

- **1** chèque de 310 € et chèque(s) de €, à l'ordre de "Gestèmes Cie", pour un total de 1850 € (**ou** 1750 € **ou** 1500 € **ou** 1400 €)

+ **1** chèque de 35 € à l'ordre de "Gestèmes Cie" pour les frais d'inscription.

J'envoie mon courrier à : **GESTÈMES Cie** 144 bvd de la Villette 75019 Paris

A Signature

le

ANNULATIONS

• Du fait de l'organisateur :
En cas d'annulation de la formation, toutes les sommes versées seront remboursées.

• Du fait du stagiaire :
En cas d'annulation de la formation, et uniquement pour raison de force majeure, les organisateurs devront être prévenus au moins 30 jours avant le début de la formation. Les sommes versées seront alors remboursées, à l'exception du premier chèque d'inscription-réservation.

En cas d'annulation de la formation, moins de 30 jours avant le début de la formation ou en cours de formation, aucun remboursement ne sera effectué.

Le stagiaire s'engage à participer aux semaines de stage proposées.
En cas d'absence, le stagiaire ne pourra prétendre à aucune compensation.

A..... le

Signature du stagiaire précédée de la mention "**lu et approuvé**" :